

Publié sur (<http://pol-ville.cget.gouv.fr>)

Accueil > La paQte avec les entreprises

La paQte avec les entreprises ^[1]



Le paQte entreprises

Le PaQte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises

La politique du Gouvernement pour promouvoir l'activité économique et l'emploi se portent ses fruits que si les entreprises s'engagent pleinement. Le paQte vise à le leur en donner les moyens, pour obtenir des résultats concrets en tous sens.

En effet, il n'est pas acceptable que le tissu de collèges pour les jeunes professionnels de la politique de la ville soit dans les mêmes conditions que les entreprises qui sont le tissu de la région.

C'est pour cette raison que le Gouvernement a mis en œuvre une politique de soutien aux entreprises, qui vise à leur donner les moyens de réussir, mais aussi de leur offrir des opportunités de développement.

À travers ce paQte, nous vous proposons de travailler ensemble pour toutes les entreprises.

Les quatre axes d'engagement du paQte

Quatre axes d'engagement pour un paQte concret, porteur d'un impact :

- une meilleure compréhension du monde des entreprises, des entrepreneurs, des secteurs stratégiques et des métiers avec une école des métiers renforcée ;
- mettre en place un partenariat avec les collèges français dans un esprit de complémentarité des compétences et de qualité des services ;
- un accès à l'apprentissage facilité, vers un terrain d'apprentissage qui est une école à l'orientation et l'accompagnement des apprentis ;
- faciliter l'accès à l'innovation en favorisant un aspect innovant dans le monde des entreprises, mais aussi dans les écoles, pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Les engagements du paQte

- un développement de l'emploi salarié, dans un esprit de complémentarité des compétences et de qualité des services ;
- une meilleure compréhension du monde des entreprises, des entrepreneurs, des secteurs stratégiques et des métiers avec une école des métiers renforcée ;
- mettre en place un partenariat avec les collèges français dans un esprit de complémentarité des compétences et de qualité des services ;
- un accès à l'apprentissage facilité, vers un terrain d'apprentissage qui est une école à l'orientation et l'accompagnement des apprentis ;
- faciliter l'accès à l'innovation en favorisant un aspect innovant dans le monde des entreprises, mais aussi dans les écoles, pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

LES PREMIERS ENGAGEMENTS DU 11 JUILLET

- Le premier engagement du paQte est de garantir à toutes les entreprises un accès à l'apprentissage facilité, vers un terrain d'apprentissage qui est une école à l'orientation et l'accompagnement des apprentis ;
- Le deuxième engagement du paQte est de faciliter l'accès à l'innovation en favorisant un aspect innovant dans le monde des entreprises, mais aussi dans les écoles, pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat ;
- Le troisième engagement du paQte est de mettre en place un partenariat avec les collèges français dans un esprit de complémentarité des compétences et de qualité des services ;
- Le quatrième engagement du paQte est de développer l'emploi salarié, dans un esprit de complémentarité des compétences et de qualité des services ;

URL source (modified on 19/07/2018 - 15:57): <http://pol-ville.cget.gouv.fr/node/6996?destination=node/6850>

Liens

[1] <http://pol-ville.cget.gouv.fr/content/La-paQte-avec-les-entreprises>